

## Être parents d'enfants de 6 à 12 ans

418 familles de Seine-Maritime témoignent

### Pourquoi cette enquête ?

La tranche d'âge 6 à 12 ans a été beaucoup moins étudiée que les deux autres qui l'encadrent : petite enfance et adolescence pour lesquelles existent des lieux dédiés et sur lesquelles on a beaucoup écrit.

Qu'en pensent les parents ?

C'est ce qu'ont souhaité savoir l'UNAF et les UDAF qui, en 2016, ont choisi ce thème pour leur enquête annuelle menée dans le cadre de l'Observatoire des familles.

En se penchant sur le vécu des familles, l'objectif est connaître leurs préoccupations pour orienter les acteurs du soutien à la parentalité vers les réponses les mieux adaptées aux attentes des parents. Cette enquête s'adresse aussi bien aux acteurs institutionnels qu'aux associations et à toutes les personnes engagées dans ce domaine.



La construction de l'échantillon repose sur un partenariat entre la CNAF et l'UNAF par une mise à disposition d'un fichier aléatoire d'allocataires CAF du département dont les enfants ont entre 6 et 12 ans.

3 000 questionnaires papiers ont été envoyés. Le taux de réponse à l'échelle seino-marine est de 13,9%, avec 418 questionnaires papiers retournés. A l'échelle de la Normandie, il est de 14,7%.

Cette synthèse a d'abord été rédigée par **Sarah Demichel-Basnier**, doctorante en sociologie au CERReV, Université de Caen Normandie. Elle y a traité les résultats de Seine Maritime après avoir fait le rapport régional. L'UDAF en a tiré cette version, complétée par des informations utiles.

Synthèse de l'enquête 2016 de l'Observatoire départemental des Familles de l'UDAF 76.

Les résultats complets et le rapport régional peuvent être consultés sur le site : [www.udaf76.fr](http://www.udaf76.fr)

## La période de l'enfance de 6 à 12 ans : au moins aussi difficile que la petite enfance

Par rapport à la période de l'enfance de 0 à 5 ans, **29% des familles trouvent la période de 6 à 12 ans plus difficile**, 49% la jugent du même niveau de difficulté et 20% estiment qu'elle est plus simple. Ce sont les professions intermédiaires et les détenteurs d'un BAC qui ressentent le plus fortement ces difficultés. Cette période de l'enfance regroupe deux enjeux liés à la scolarité : l'entrée à l'école élémentaire et au collège, ce qui peut parfois susciter des inquiétudes et des difficultés nouvelles pour les parents, par rapport à la période de 0 à 5 ans.

### Les préoccupations majeures des parents

Parmi les sujets suivants, quels sont ceux qui vous préoccupent ?	Beaucoup	Un peu	Pas du tout
Aborder des sujets délicats avec lui (séparation, mort, maladie...)	24%	45%	<b>30%</b>
Gérer ses relations avec les autres enfants	23%	44%	<b>33%</b>
Contrôler ses fréquentations et ses sorties	37%	34%	29%
Gérer l'utilisation des écrans (TV, ordinateur...)	<b>47%</b>	35%	18%
Suivre sa scolarité, son orientation, ses résultats scolaires	<b>59%</b>	19%	22%
Suivre les devoirs à la maison	<b>49%</b>	26%	25%
Aborder les sujets liés aux violences scolaires avec lui	27%	43%	<b>30%</b>
Affirmer votre autorité et gérer les conflits	39%	36%	24%
Suivre son alimentation	32%	34%	<b>33%</b>

#### Les enjeux scolaires :

##### La première préoccupation

Ils concernent : le suivi de la scolarité (59%) et des devoirs à la maison (49%). L'enseignement élémentaire est une étape importante dans l'éducation de l'enfant puisqu'il est centré sur les fondamentaux de l'apprentissage, et les premières années au collège constituent une étape charnière où l'élève doit acquérir de l'autonomie dans son travail.



#### L'utilisation des écrans (47%) : en seconde position

Les écrans apparaissent dans les préoccupations fortes car ils sont sujets à des débats multiples et médiatisés qui ne permettent pas toujours d'avoir une vue claire et simple, à la fois des risques encourus mais aussi des avantages pour l'enfant.

Les parents sont moins préoccupés par la gestion des fréquentations et des sorties de leurs enfants, par l'alimentation, et l'idée d'aborder des sujets délicats et relatifs aux violences scolaires avec lui.

## Les craintes par rapport aux écrans

### Les effets sur les relations sociales

De nombreuses enquêtes sociologiques sur les sociabilités (la façon dont on construit une relation sociale) ont très rapidement montré que la sociabilité numérique était complémentaire de la sociabilité traditionnelle.

En d'autres termes : **les relations par écrans ne supplantent pas forcément les relations en face à face**, « dans la vraie vie », mais elles peuvent les appuyer. Un constat simple et général est mis en avant dans ces enquêtes : plus on fréquente un ami, plus on l'appelle, plus on lui envoie des messages. Ces technologies sont aujourd'hui ancrées dans la sociabilité juvénile ; elles sont par conséquent un vecteur important d'intégration au groupe des pairs (par exemple, le réseau social Facebook chez les collégiens). Les réseaux, et Internet plus généralement, peuvent être considérés comme porteurs de menaces pour les parents dans la mesure où les enfants communiquent des informations sur leur vie privée, voire sur leur intimité – cyber-harcèlement, pédophilie etc. L'utilisation d'Internet peut brouiller la distinction entre intimité et public, encore en cours de construction et d'acquisition entre 6 et 9 ans.

### Les effets sur la santé

Par ailleurs, selon plusieurs études scientifiques, l'appétence des jeunes enfants et adolescents pour les écrans avec, souvent, des usages combinés pourrait avoir des **effets néfastes sur leur santé**, aussi bien sur le plan psychique – fatigue nerveuse, manque d'attention – que physique – surpoids voire obésité due à l'activité physique diminuée, perte de sommeil, troubles musculo-squelettiques. La plupart des études scientifiques concordent vers des résultats similaires.



Il est vrai que les écrans représentent un risque réel pour la santé **si l'utilisation est abusive ou à des horaires inappropriés** – sur les heures du coucher ou du sommeil par exemple.

**La problématique est donc moins celle des écrans eux-mêmes que celle de la gestion de leurs utilisations.**

Une distinction des différents temps de l'enfant sur ces technologies (socialisation, découverte, loisir) et l'imposition de limites à horaires fixes (« pas après 18h ») suffisent à prévenir ces risques et ne privent pas l'enfant de leurs apports.



### Une modification des rapports au savoir

Enfin, **les écrans modifient le rapport au savoir** chez ces jeunes et suscitent par conséquent des inquiétudes quant aux méthodes d'apprentissage en milieu scolaire ainsi que sur le développement de leurs capacités cognitives. Suffit-il d'avoir accès aux savoirs pour savoir ? Pour Denis Kambouchner, philosophe et historien, la mémorisation est indispensable à l'enfant car elle lui permet de s'orienter dans le processus d'acquisition des connaissances. Acquérir du savoir via Internet suppose certaines capacités intellectuelles inégalement distribuées : faire le tri, reconnaître les sources fiables, les appréhender. Il y a donc bien des **inégalités cognitives** entre les enfants dans l'usage de ces technologies, ce qui permet de constater *l'a priori* d'une « aisance naturelle de l'usage ».

## Un besoin de soutien, de conseils... Sur quel sujet

Veuillez classer par ordre d'importance les sujets sur lesquels vous auriez besoin d'un soutien	1	2	3
Aborder des sujets délicats avec lui (séparation, mort, maladie...)	18%	12%	14%
Gérer ses relations avec les autres enfants	6%	13%	10%
Contrôler ses fréquentations et ses sorties	7%	9%	11%
Gérer l'utilisation des écrans (TV, ordinateur...)	19%	17%	13%
Suivre sa scolarité, son orientation, ses résultats scolaires	15%	16%	9%
Suivre les devoirs à la maison	5%	8%	9%
Aborder les sujets liés aux violences scolaires avec lui	10%	9%	8%
Affirmer votre autorité et gérer les conflits	16%	11%	13%
Suivre son alimentation	3%	5%	12%

Nous retrouvons les écrans en premier (19%) et second choix (17%). « Aborder des sujets délicats » avec l'enfant apparaît également en premier choix (18%). Mais nous avons aussi 16% des parents qui estiment, en second choix, avoir besoin d'un soutien pour suivre la scolarité de leur enfant.

## Après de qui ?

### D'abord l'entourage

L'enquête montre qu'ils se tournent d'abord vers **leurs cercles sociaux** : c'est le second parent de l'enfant qui est sollicité prioritairement pour 55% des répondants. Ils se tournent aussi vers les amis proches pour 21% d'entre eux. A l'inverse, 55% des enquêtés ne sollicitent jamais leur belle-famille, et 46% ne sollicitent jamais leurs frères et sœurs.

Lorsque vous avez des questions sur votre (vos) enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans, vous tournez-vous vers les personnes suivantes ?

	Oui, souvent	Oui, parfois	Non, jamais	Non concerné
L'autre parent de l'enfant	55%	22%	14%	9%
Votre conjoint (si seconde union)	14%	13%	9%	65%
Vos parents	18%	45%	30%	7%
Vos frères / sœurs	7%	36%	46%	12%
Votre belle famille	3%	29%	55%	13%
Vos amis proches	21%	56%	19%	4%
Vos connaissances / collègues	10%	48%	36%	6%

### Parfois un professionnel

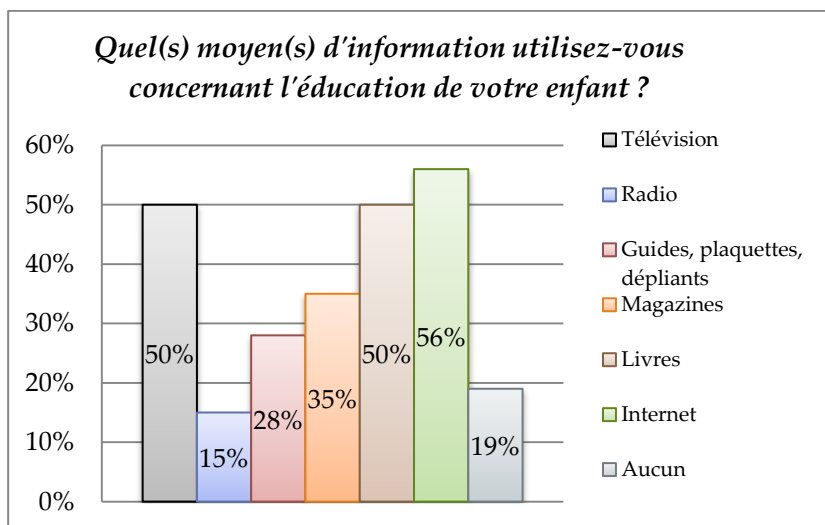
Il arrive qu'ils se tournent vers **un tiers professionnel ou spécialiste**. Leur sollicitation est de nature **occasionnelle** : les parents se tournent « parfois » vers le médecin ou le pédiatre (souvent 21 % et parfois 57 %), et vers l'enseignant (souvent 7 % et parfois 55 %).

**Le médecin, le pédiatre ainsi que le psychologue** sont plus souvent sollicités par les parents qui se déclarent « un peu » préoccupés par la gestion de l'utilisation des écrans.

Les parents préoccupés par la gestion des relations de l'enfant, ainsi que par le suivi des devoirs à la maison, consultent plus souvent **l'enseignant** à ces sujets que ceux qui n'en ressentent pas de préoccupation.

Le **médiateur familial** (1 %), les **associations** (8 %) ainsi que les **travailleurs sociaux** (6 %) sont peu ou pas sollicités. L'intervention d'un travailleur social ou d'un médiateur familial suppose l'intrusion dans le cercle familial, ce qui peut constituer un obstacle à une demande.

## Le recours aux médias pour l'information



Internet 56 % arrive en tête, suivi des livres 50 % et de la télévision 50 %

### Un recours occasionnel

Parmi les 229 parents qui ont recours à Internet, il s'agit surtout de 67% d'utilisateurs occasionnels. Les utilisateurs réguliers sont de l'ordre de 25% et les utilisateurs très réguliers ne représentent que 8% du total des utilisateurs.

### Un recours décevant

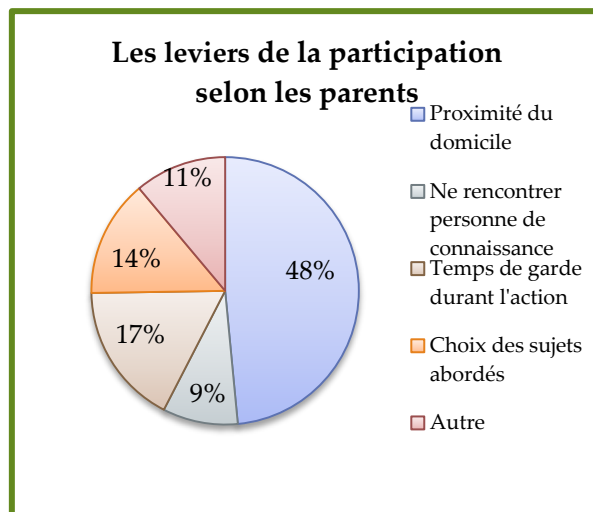
Répartition par genre des sites internet jugés « de qualité par les parents » (42 répondants seulement)	Pourcentages
Sites spécialisés (santé)	4%
Emissions TV	2%
Forums, réseaux sociaux, blogs	6%
Service public et social (CAF 2 %, mutuelles 5 %)	7%
Association (non 1901)	4%
Sites spécialisés (scolarité, enseignement)	13%
Magazines	22%
Moteurs de recherche, mots-clés, sujets précis	30%

Deux logiques principales apparaissent à travers ces résultats. D'une part, il y a les parents qui recherchent un sujet précis ou un mot-clé via les moteurs de recherche et encyclopédies en ligne (30%) comme « Wikipédia » ou « Google », et ceux qui « survolent » les sites, notamment les magazines (22%) sans rechercher d'information précise mais lisent les articles qui les intéressent, de la même manière que les magazines papiers. Parmi les magazines numériques visités on trouve, par exemple, « Psychologie.com » ou « Famili ».

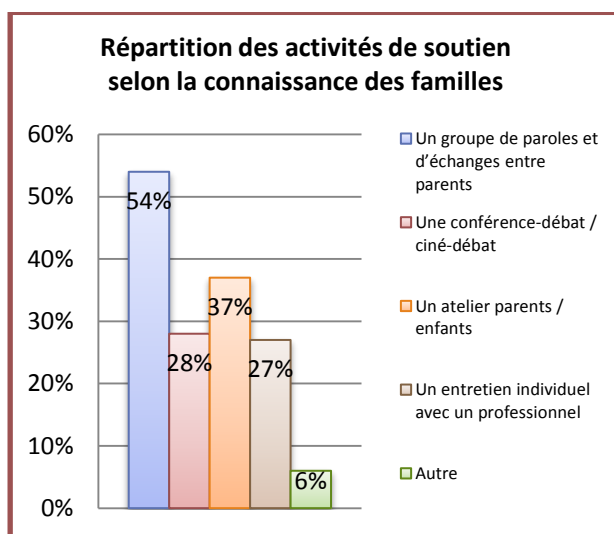
Concernant la place des réseaux sociaux et des forums, seulement 16% des parents déclarent s'y rendre pour trouver des informations quant à l'éducation, contre 84% qui ne les fréquentent jamais dans ce but. Les réseaux sociaux sont donc loin d'être une source prioritaire d'informations pour les parents cherchant des réponses à leurs questions d'éducation, ces plateformes n'étant pas dédiées à ce genre d'attente.

## Les actions de soutien à la parentalité

Les familles **méconnaissent majoritairement** les différentes activités collectives proposées : seulement **27% en ont connaissance** à proximité de leur domicile. Parmi ces 27% de parents, presque la moitié connaît les groupes de parole et d'échanges entre parents (54%), un taux supérieur à celui de la région (45%, soit + 9 points). 37% connaissent les ateliers parents-enfants. Concernant les conférences et ciné-débats, la connaissance est bien inférieure au pourcentage régional (28% en Seine-Maritime contre 46% en Normandie, soit - 18 points). Enfin, les familles seino-marines connaissent davantage que les autres départements les entretiens individuels avec un professionnel (27% contre 20% en région normande).



Face à cette méconnaissance des activités collectives, quels sont les leviers d'action qui permettraient une plus grande mobilisation des parents ? Pour 48% d'entre eux, le fait que **l'activité soit proche du domicile** faciliterait leur participation. 17% déclarent avoir besoin d'un **temps de garde** sur place et durant l'activité, notamment les employés et 14% des répondants désireraient **choisir les sujets** qui y sont abordés, notamment les professions intermédiaires et les diplômés bac + 2.



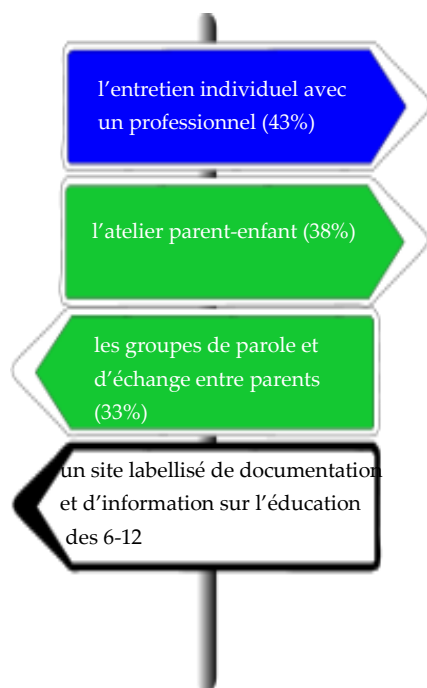
### Où se renseigner sur les actions en Seine-Maritime

- Site [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) rubrique **Près de chez vous** puis **Toutes les actions locales**
  - par localités
  - par âges
- Site [parentalites76.fr](http://parentalites76.fr) explique les dispositifs

Après des associations dont :

- celles du réseau UDAF76 contacter [ccornier@udaf76.fr](mailto:ccornier@udaf76.fr)
- École des Parents et des Éducateurs, EPE [www.epe76.fr](http://www.epe76.fr)

## Les actions à prioriser



Actions prioritaires à mettre en place selon les parents	Pourcentage
Groupes de paroles et d'échanges entre parents	33%
<b>Conférence-débat ou ciné-débat</b>	19%
Atelier parents/enfants	38%
Entretien individuel avec un professionnel	43%
<b>Numéro vert téléphonique d'aide et d'écoute sur l'éducation</b>	18%
<b>Site labellisé d'informations et de documentations sur l'éducation des enfants</b>	31%
Forum de discussion animé par des professionnels	23%
Réseau social animé par des parents sélectionnés	8%
Répertoire numérique sur internet qui répertorie les actions proposées localement	19%
Aucune	8%
Autre	0%

Les ateliers parents-enfants ainsi que l'entretien individuel avec un professionnel constituent les premiers choix des détenteurs d'un baccalauréat. La prédominance de l'entretien individuel confirme selon nous la volonté des parents d'une « discrétion » sur les problèmes qu'ils rencontrent.

Par ailleurs, ces activités prioritaires déclarées montrent que les parents sont davantage intéressés par un dialogue entre pairs plutôt que face à un acteur du secteur social qui privilégierait, à l'image du travailleur social ou du médiateur familial, un certain modèle d'éducation au détriment d'autres.

Enfin, **62% des parents se déclarent intéressés par la mise en place d'un lieu ressource** (du type Maison des Adolescents) pour les 6-12 ans.

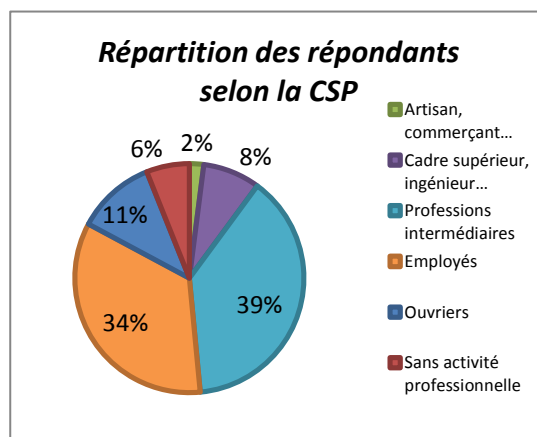
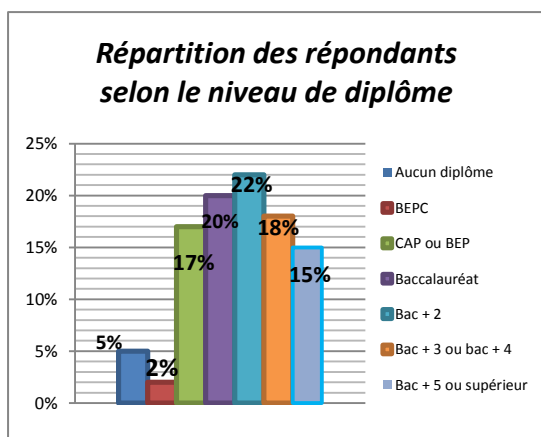
### Quelques sites utiles

- [www.clemi.fr](http://www.clemi.fr) : le guide pratique de la Famille Tout ECRAN (téléchargeable)
- [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) : fiches conseils de la commission informatique et libertés
- [www.pedagojeux.fr](http://www.pedagojeux.fr) : le jeu vidéo expliqué aux parents
- [www.udaf91.fr](http://www.udaf91.fr) : rubrique **Publications**, guide « **Familles et numériques** » (téléchargeable)
- [www.udaf76.fr](http://www.udaf76.fr) : rubrique **Infos pratiques**
  - Éducation et formation : le jeu vidéo
  - Petite enfance : apprivoiser les écrans
- [www.ecolepourtous.education.fr](http://www.ecolepourtous.education.fr)
- [www.alertecran.org](http://www.alertecran.org)
- [www.yapaka.be](http://www.yapaka.be)

## 418 familles ont répondu

**Majoritairement issues de la classe moyenne** : 38% des personnes de référence des ménages font partie des professions intermédiaires et 34% sont employés. Biparentales (82%) et de première union (78%), ces familles comportent en moyenne 2,5 enfants âgés de 7 ans à 12,1 ans.

**Une large majorité de sexe féminin** : 91%, ayant une activité professionnelle (85%) à temps complet (70%) avec un âge moyen de 39,2 ans. Les répondantes sont plus diplômées que leur conjoint (chez ces derniers, il y a + 9% de diplômés CAP-BEP, - 2% de niveau bac ; - 4% de bac + 2, - 4% de bac + 3 et bac + 4) mais ceux-ci occupent plus souvent un emploi (92%) à temps complet (94%). Les conjoints sont en plus forte proportion des ouvriers (26%), ce qui entre en cohérence avec leur plus faible niveau de diplôme. Cependant, on trouve parmi eux plus de cadres (15%) que chez les répondantes (8%).



## En bref

82 % plus ou moins préoccupés par la gestion des écrans

49 % pour un soutien sur le sujet

78 % plus ou moins préoccupés par la scolarité

40 % pour un soutien sur le sujet

77 % cherchent un appui auprès du conjoint et des amis

8% auprès des associations

7 % auprès des professionnels

56 % consultent Internet pour s'informer

dont 67 % occasionnellement

et 64 % ne trouvent pas de site de qualité

27 % connaissent des actions de soutien à la parentalité

